

Bas Chantenay

ICI

À LA DÉCOUVERTE D'UN QUARTIER SINGULIER : D'HIER À AUJOURD'HUI

À la limite ouest de Nantes, le Bas-Chantenay s'articule entre ses industries, ses infrastructures de transport et ses maisons de ville. Ouvert sur l'estuaire de la Loire et marqué par l'essor des industries navales et ferroviaires, il est riche d'un patrimoine et d'une histoire uniques. Ce quartier à l'identité singulière est une porte d'entrée sur l'imaginaire du grand large.



Vue aérienne du Bas-Chantenay © Valéry Joncheray

EN SURPLOMB, LE COTEAU ET SON ANCIEN QUARTIER POPULAIRE

En surplomb de la plaine et du fleuve, se dresse le coteau granitique, point d'arrivée du Sillon de Bretagne. Dans ce quartier populaire, les grandes demeures des industriels côtoient les cités ouvrières. De grands parcs (Oblates, Boucardière) et jardins familiaux sont les poumons verts du haut du quartier.



Photo d'archives © Inventaire de la région Pays de la Loire

LA PLUS ANCIENNE ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE NANTES

En partie asséchée au 18^e siècle, elle est progressivement aménagée à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle : les chantiers navals et plusieurs activités industrielles (raffineries de sucre, conserveries, vinaigreries, etc.) s'installent sur ces grandes parcelles.

Les quais sont aménagés et l'accès direct à l'estuaire de la Loire permet peu à peu la transformation du Bas-Chantenay en zone industrialo-portuaire, la plus ancienne de Nantes.

Les années 1970-80 marquent le début de la désindustrialisation et laissent derrière elles de nombreuses friches et patrimoines désertés.

Aujourd'hui, les cales, les entrepôts ou encore la grue noire témoignent de ce passé.

UN "VILLAGE" DANS LA VILLE

Une identité multiforme
De son histoire industrielle, de la mixité de ses activités et de ses habitats, le Bas-Chantenay garde aujourd'hui une identité unique.

Une identité de quartiers
En fonction de sa situation (dans le "haut" ou dans le "bas", sur le coteau ou dans la plaine), chaque quartier porte une identité propre.

Roche Maurice, Bois Hardy, Misery
Ces quartiers forment une mosaïque à part dans l'urbanisme nantais.

Un attachement fort
Une identité précieusement défendue par les habitants, attachés à ce morceau de ville, presque un village, pas comme les autres.



Photo d'archives © Ville de Nantes



Photo d'archives © Ville de Nantes

ma rue
mon quartier
ma ville



LE PROJET DU BAS-CHANTENAY

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE BAS-CHANTENAY

Engagée par la Ville de Nantes, Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement, la transformation du Bas-Chantenay s'inscrit dans un projet urbain conduit progressivement au fil des années.

Le projet des cales et des parcours, porté depuis plus de dix ans par le groupement de maîtrise d'œuvre urbaine CARRA, Phytolab, Vicarini, SCE, RIBI et MAGEO, constitue une première étape de cette transformation. Il a notamment permis de révéler le quartier, son patrimoine et ses paysages, avec la réalisation du Jardin Extraordinaire, de la Grue Noire, de la Maison de l'Apiculture et du Brick. Il a également permis d'accompagner différents porteurs de projets du territoire, comme le LAB et AIA.

Une nouvelle séquence s'ouvre aujourd'hui pour poursuivre cette transformation et répondre aux nouveaux enjeux du Bas-Chantenay : conforter les activités économiques, accélérer la transition écologique, mieux habiter un quartier productif et renforcer les liens avec la Loire et les quartiers voisins.

Dans cette continuité, l'équipe actuelle de maîtrise d'œuvre urbaine poursuivra la réalisation du secteur Carrière et du projet du quai Jardin. En parallèle, une nouvelle équipe est actuellement consultée pour accompagner la poursuite du projet urbain à partir de l'automne 2026.



“ Le quartier historique du Bas-Chantenay se réinvente tout en révélant son histoire. Dans un paysage singulier marqué par la Loire, le patrimoine bâti industriel, ses côteaux habités

et ses jardins, notre engagement est de faire de la bifurcation écologique un axe majeur de la transformation en cours et de mieux relier le quartier pour les riverains, les entreprises et toutes celles et ceux qui veulent profiter des cales, du Jardin Extraordinaire et demain de la Cité des Imaginaires.

Olivier Chateau, Adjoint à la Maire de Nantes en charge de l'Urbanisme et des travaux, de la résorption des bidonvilles et des gens du voyage

Vice-président de Nantes Métropole en charge des équipements culturels métropolitains, du patrimoine, de l'archéologie et de la Loire

LES 4 AMBITIONS DU PROJET URBAIN

La transformation du Bas-Chantenay s'appuie sur quatre enjeux majeurs, issus notamment des échanges avec les habitants, les usagers et les acteurs du territoire :

1. Révéler le patrimoine industriel et la vie culturelle aux habitants
2. Maintenir l'emploi industriel et artisanal
3. Faciliter les déplacements à pied, à vélo et en transports en commun dans un cadre plus apaisé
4. Accompagner le Bas-Chantenay dans la transition écologique

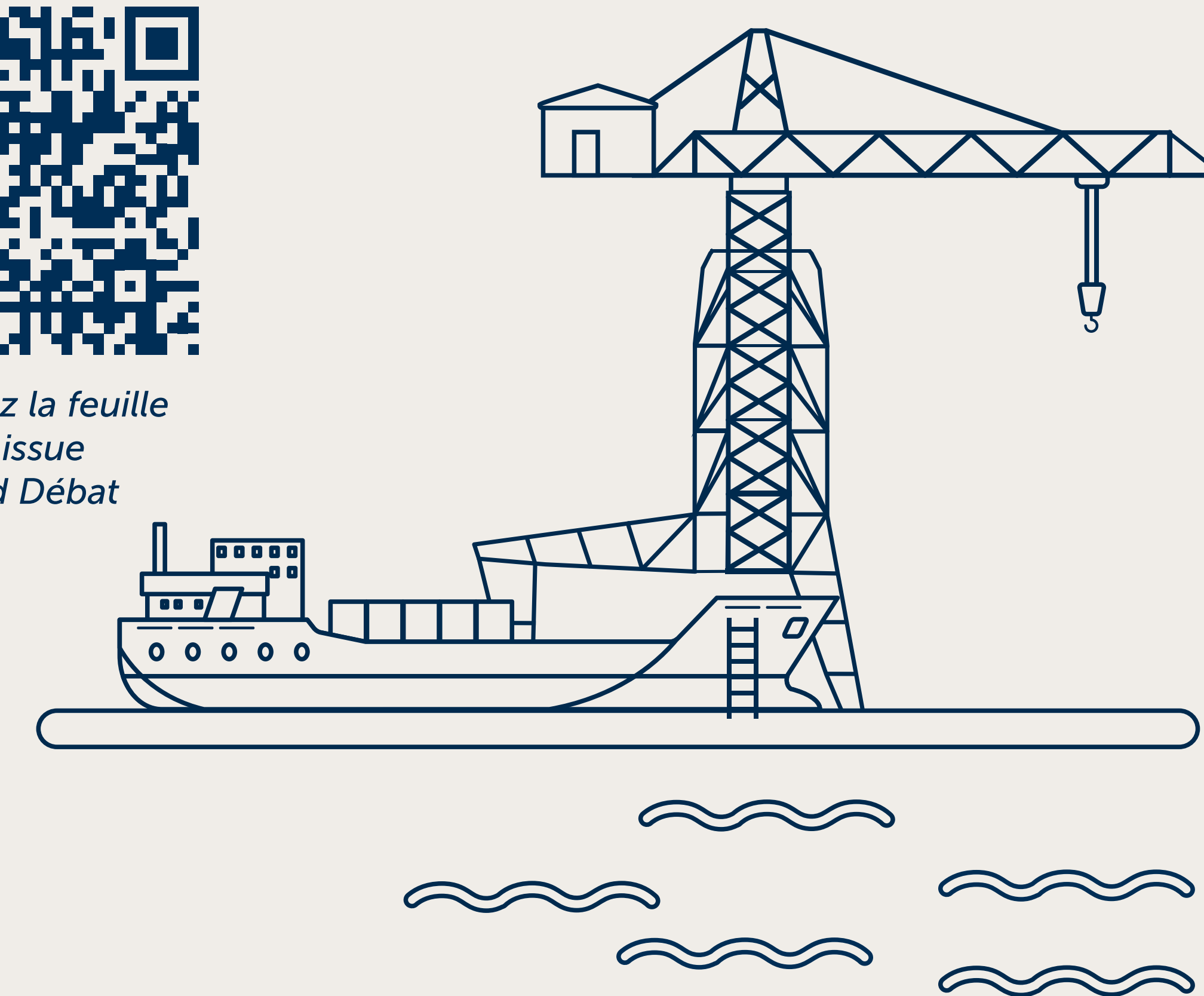
La nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre aura pour mission de conforter ces orientations et de les traduire concrètement dans les projets, les espaces publics et les opérations à venir.

Elle devra notamment intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans les choix d'aménagement, de construction et d'évolution des espaces publics. Cette ambition s'inscrit en cohérence avec la feuille de route métropolitaine « La Fabrique de nos villes », adoptée en avril 2024.

Cette exigence répond à des enjeux particulièrement présents dans le Bas-Chantenay : forte minéralisation des espaces, développement des îlots de chaleur, présence du fleuve et proximité des coteaux. Le projet devra ainsi contribuer à renforcer la place du vivant, à développer la nature en ville, à mieux prendre en compte l'eau et à adapter les espaces urbains aux effets du changement climatique



Consultez la feuille
de route issue
du Grand Débat

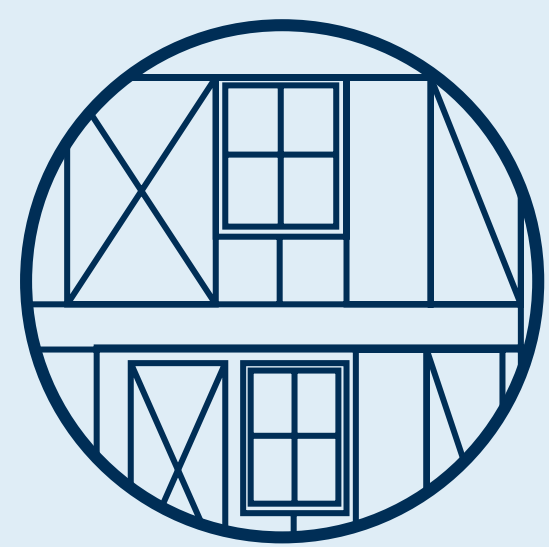


LES CHIFFRES DU PROJET



ma rue
mon quartier
ma ville





LES AMBITIONS

1. RÉVÉLER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET LA VIE CULTURELLE AUX HABITANTS

Les 17 hectares de halles industrielles, datant du 19^e au 20^e siècle, sont en grande partie préservés et certaines inscrites au patrimoine bâti du PLUm. Les halles déjà transformées ont été rénovées dans le respect de leur structure d'origine, avec un souci de développement durable.

Le projet urbain soutient les propriétaires souhaitant rénover leur site, en identifiant les halles à préserver et en les guidant pour construire un projet répondant aux normes de l'Orient d'Aménagement du Bas-Chantenay du PLUm (PLU métropolitain).

Aujourd'hui, des halles rénovées, comme la brasserie LAB, sont révélées et font revivre le quartier. Demain, la Cité des Imaginaires donnera à voir les traces des Grands Moulins de la Loire et viendra prolonger les lieux de vie culturelle du Bas-Chantenay.



“ Dans le Bas-Chantenay comme dans toute la ville, nous avons la responsabilité de mettre en œuvre des actions concrètes pour atténuer le réchauffement climatique et

d'adapter le territoire. Ce quartier industriel est fortement minéralisé, en surchauffe l'été. Le futur projet urbain doit nous aider à amplifier les efforts pour mieux protéger celles et ceux qui y habitent et y travaillent et à réduire l'empreinte carbone des activités qui s'y développent.

Marie Vitoux, Adjointe à la Maire de Nantes en charge de l'Adaptation au dérèglement climatique (climat, énergie, bâtiments, risques et crises)

Vice-présidente de Nantes Métropole en charge de la justice climatique, de la qualité de l'air, énergies, mutations économiques

Halles patrimoine à préserver et valoriser

1. Hangar 12
3. Showroom Volvo Saint-Louis
4. Halle stockage Secodi
5. Caroff
6. Parc Auto
7. Vinaigrie Caroff
8. Laser Game
9. Secodi bd de Chantenay
10. 17 bd de Chantenay
11. Académie arts de la Danse
12. Atelier Bike center
13. Secours Populaire
14. Serenat
15. Crown Emballages
16. Entreprise d'électricité
17. Entreprise de maçonnerie
18. Halle matériaux
20. Quai Roche Maurice
21. Usine produits chimiques
22. Sodistock
24. Guesneau propreté
25. Usine Secodi
26. Black Pepper Yacht
27. Gil Turpeau Bâtiment
28. Leroux & Lotz

Halles classées au Patrimoine bâti PLUM

1. La salle à tracer
3. Ancienne savonnerie
4. Ancienne Rizerie / Royal Deluxe
5. Leroux & Lotz
6. Ancienne Centrale Électrique

Halles inscrites patrimoine Inventaire DRAC

1. Fonderie Dejoie
2. Vinaigrie Caroff
3. Johnson contras
4. Manufacture Mazzetier
5. Usine Georget
6. Joseph Paris
7. Usine d'engrais Saint-Gobain
8. Big Mat

2. MAINTENIR L'EMPLOI INDUSTRIEL ET ARTISANAL

Au fil de son histoire, la plaine du Bas-Chantenay a accueilli de nombreuses activités industrielles et artisanales : fonderies, chantiers navals, savonneries, entreprises agroalimentaires, menuiseries... Cet héritage industriel est toujours bien présent aujourd'hui, avec des entreprises aux activités variées comme Sonoco, spécialisée dans les emballages métalliques, Caroff dans la vinaigrie ou encore Fétis Group dans la motorisation et l'ingénierie. Le projet du Bas-Chantenay vise à préserver les emplois et les activités qui font vivre le quartier, tout en permettant aux entreprises de se développer, en favorisant la cohabitation avec les logements, les équipements et les autres usages.

UN PROJET DESSINÉ COLLECTIVEMENT



Depuis 2022, Nantes Métropole accompagne les entreprises du Bas-Chantenay dans la constitution d'un collectif engagé dans la transition énergétique et écologique, ainsi que dans l'élaboration d'un plan d'actions dédié. Cette dynamique collaborative a conduit, en 2024, à la création du "Collectif des Entreprises du Bas-Chantenay", réunissant plusieurs entreprises du territoire autour de cette ambition commune. Nantes Métropole poursuit aujourd'hui son soutien à travers un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à mobiliser les collectifs d'entreprises autour des enjeux de la RSE, et continue ainsi d'accompagner activement le collectif dans sa démarche de transition.

Entre 2017 et 2024, plusieurs démarches de concertation citoyenne ont eu lieu, portant sur des sujets tels que le devenir du bâtiment CAP 44, le parcours des coteaux et l'aménagement du secteur du Bois Hardy. Ces échanges et avis citoyens ont nourri le projet. Les échanges avec les habitants se poursuivront tout au long du projet.



“ Entre mémoire industrielle, empreinte fluviale et dynamisme culturel, le Bas-Chantenay possède une identité

unique. Cet héritage n'est pas seulement un vestige du passé. C'est le socle sur lequel nous devons bâtir la métamorphose du quartier avec l'ensemble des acteurs qui font vivre le Bas-Chantenay au quotidien.

Myriam Naël, Adjointe à la Maire de Nantes du quartier Bellevue-Chantenay - Saint-Anne
Conseillère métropolitaine



Demain, le patrimoine transformé devient Cité des Imaginaires
© Neutelings Riedijk Architects (Rotterdam) et ARS Architectes urbanistes (Nantes)



ma rue
mon quartier
ma ville



LES AMBITIONS

3. FACILITER LES DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO ET EN TRANSPORTS EN COMMUN DANS UN CADRE PLUS APAISÉ

L'amélioration du confort des usagers du Bas-Chantenay passe par le développement des transports en commun et par la facilitation des déplacements à pied et à vélo, pour un territoire plus apaisé et mieux connecté.

Plusieurs aménagements ont déjà renforcé les connexions du quartier : prolongement du Chronobus C20 jusqu'à la Gare Maritime en 2022, mise en service du Navibus N3 vers l'île de Nantes en 2020, nouvelle liaison vers Trentemoult depuis 2025, ainsi la que requalification de la rue Bougainville et du parcours du Sillon.

Demain, l'enjeu est de poursuivre la reconquête des espaces publics au bénéfice des piétons et des cyclistes, tout en accompagnant et en rendant plus visible la vie culturelle locale.



4. ACCOMPAGNER LE BAS-CHANTENAY DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Traversé par un trafic soutenu, notamment sur les boulevards du Maréchal-Juin et de Cardiff, et par un large faisceau ferroviaire, le Bas-Chantenay compte aujourd'hui 75 % de sols imperméabilisés, contribuant au phénomène d'îlot de chaleur urbain.

L'enjeu est d'engager une nouvelle trajectoire écologique pour le territoire, fondée sur son adaptation au changement climatique et la réduction de son empreinte carbone. Cela passe notamment par la désimperméabilisation et la refertilisation des sols, une gestion optimisée des eaux pluviales, l'amélioration du confort climatique, mais aussi par le réemploi, la valorisation des ressources existantes et la sobriété.

Le territoire a ainsi vocation à évoluer vers une ville productive, circulaire et durable, capable de concilier activités économiques, sobriété des ressources et adaptation au changement climatique.



La promenade du Sillon © Guillaume Satre



LES CHIFFRES DE LA RENATURATION

541 ARBRES
CONSERVÉS

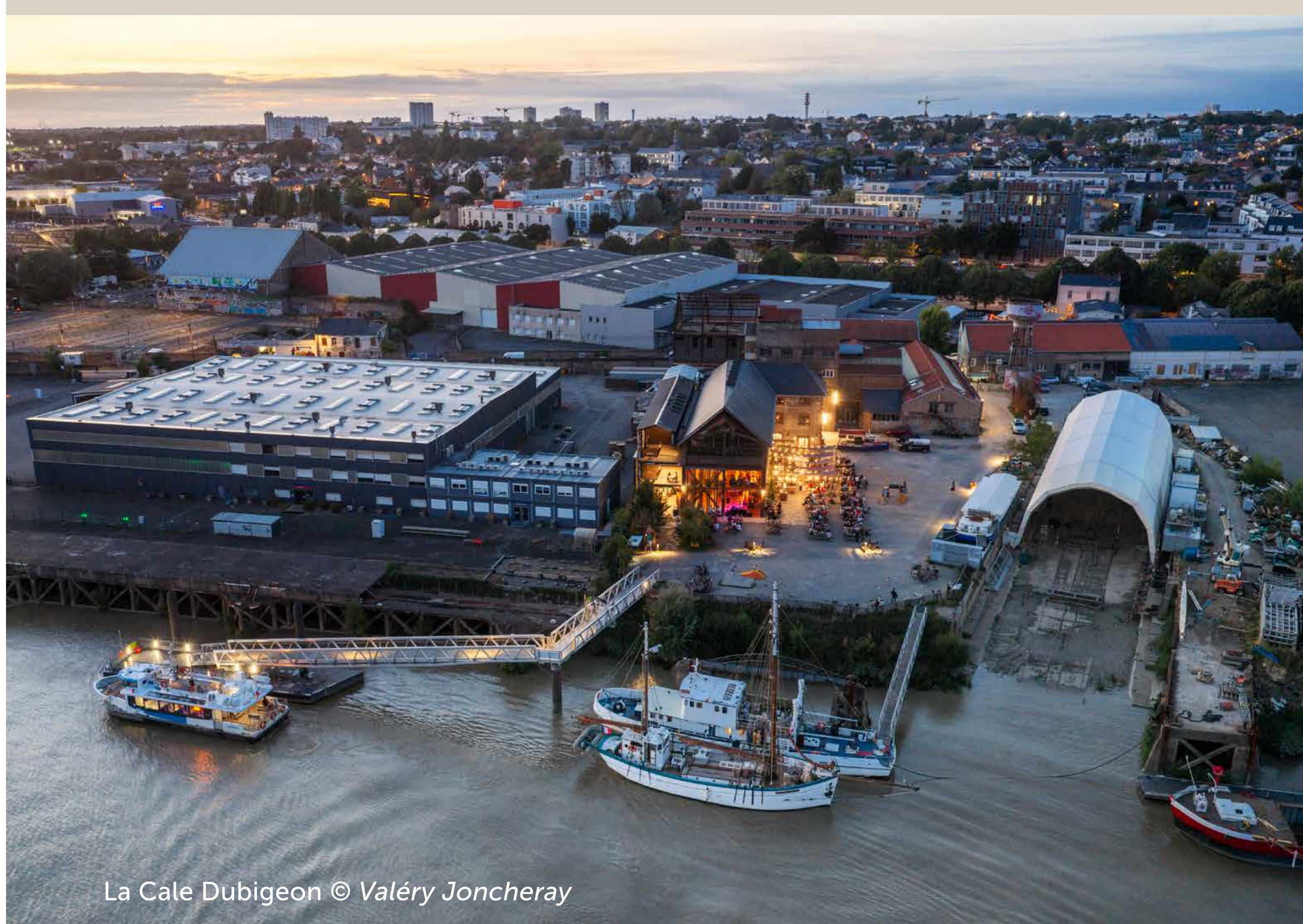
1 538 ARBRES
PLANTÉS

ma rue
mon quartier
ma ville



LES CALES, LES INTERCALES ET LES LIENS

Dès 2016, l'agence Reichen & Robert et Phytolab, groupement de maîtrise d'œuvre du Bas-Chantenay a mis en avant le concept "des liens et des lieux" : trois parcours coordonnés (les "liens") qui relient quatre secteurs opérationnels (les "lieux") entre eux : les cales Carrière, Dubigeon, Usine électrique et Bois Hardy. En parallèle, des dispositifs d'accompagnement à la modernisation des sites industriels sont proposés pour accompagner les entreprises.



La Cale Dubigeon © Valéry Joncheray

Les "cales", typiques du quartier, sont les lieux de transformation, de régénération ou de mutation. Elles vont accueillir de nouveaux usages dans le respect des lieux, de l'identité et des valeurs du Bas-Chantenay.

DANS LES CALES, RÉVÉLER LES POTENTIELS

Carrière Misery, Usine électrique, Dubigeon, Bois Hardy : chaque cale a sa propre histoire. Chacune fait l'objet d'une programmation spécifique suivant le patrimoine et le foncier disponibles (économique, résidentielle, culturel ou événementiel). Comme partout dans le quartier, l'aménagement de ces cales s'inscrit

dans le cadre plus large de la renaturation des espaces publics, notamment celle des rives. Il s'agit d'y protéger la biodiversité, de lutter contre les îlots de chaleur, de désimperméabiliser les sols et de favoriser les accès à la Loire.

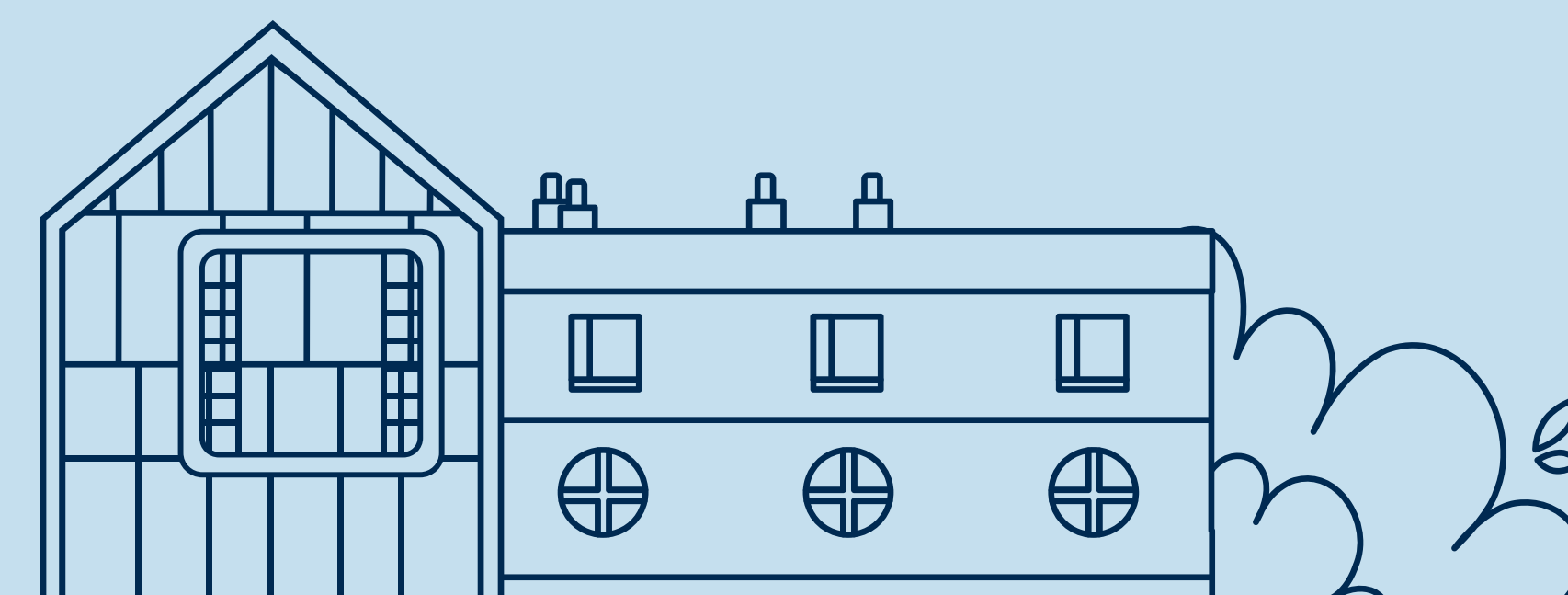
ACCOMPAGNER DANS LES INTERCALES

La deuxième échelle vise à accompagner les industriels dans la modernisation de leurs terrains, parfois peu exploités. Ces "intercales" transformées doivent contribuer à la modernisation du quartier et valoriser les activités économiques. L'objectif est de préserver des éléments patrimoniaux, en trouvant un équilibre entre le neuf et l'ancien, l'industrie et les nouveaux bureaux.

Des outils pour accompagner la transformation du quartier

Le projet s'appuie sur plusieurs leviers :

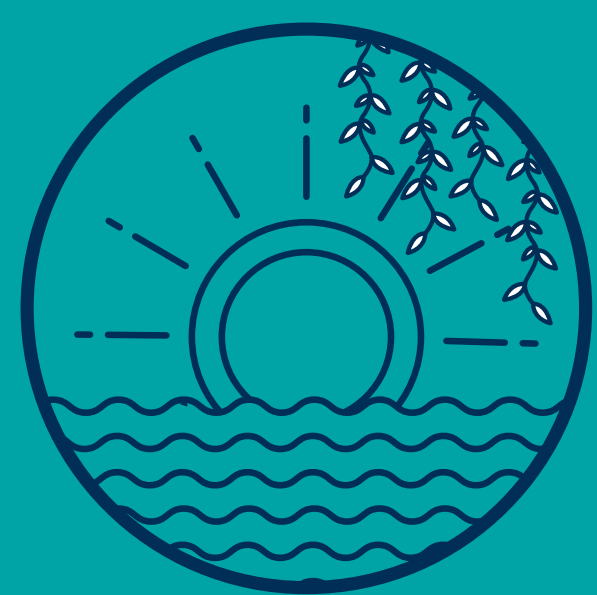
- Des règles d'urbanisme adaptées, comme l'Orientation d'aménagement du Bas-Chantenay, qui protège les éléments patrimoniaux à conserver, et un zonage dédié à l'activité économique.
- Des incitations financières, notamment un dégrèvement pour les projets valorisant les anciennes halles.
- Un accompagnement sur mesure, grâce à des contrats entre porteurs de projet, urbanistes et aménageurs.
- Un droit de préemption renforcé, pour permettre à la collectivité de mieux maîtriser le foncier stratégique.



Les intercales dans le Bas-Chantenay. © Valéry Joncheray

ma rue
mon quartier
ma ville





LES CALES, LES INTERCALES ET LES LIENS

NANTES
MÉTROPOLE
AMÉNAGEMENT

VILLE DE
Nantes

Nantes
Métropole

LES LIENS : LES 3 PARCOURS

La troisième échelle d'intervention du projet urbain concerne les 3 parcours de découverte du Bas-Chantenay d'Est en Ouest : les coteaux, la ville, la Loire. Ces parcours font le lien entre les cales, mais aussi entre les richesses du quartier, ses projets futurs et le centre-ville de Nantes.

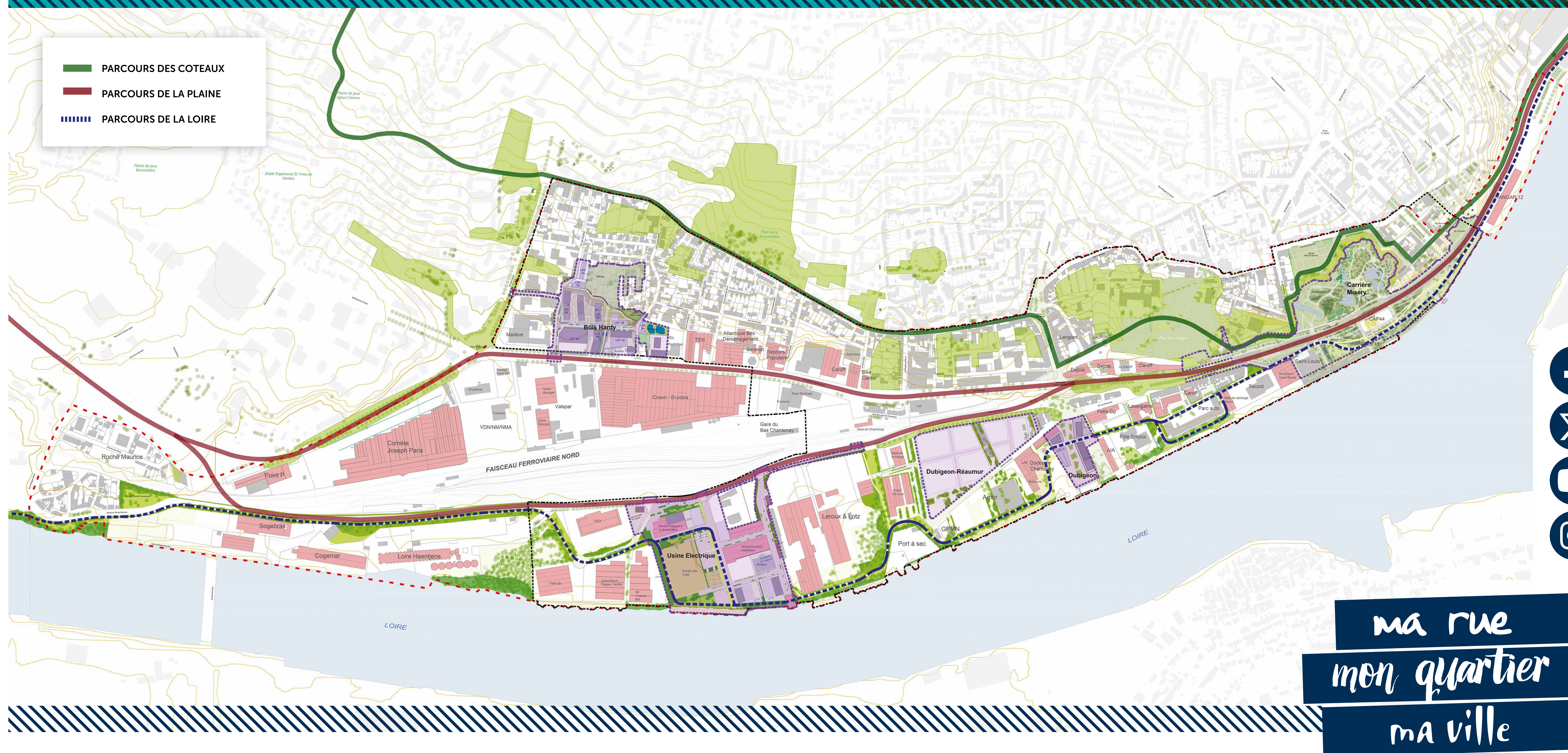
Le parcours des coteaux est une promenade paysagère en belvédère, avec des points de vue sur la plaine et la Loire. Il permet de relier la grande chaîne de parcs du Jardin Extraordinaire aux Oblates et à la Boucardière et d'aller à la découverte culturelle du Bas-Chantenay (square Maurice Schwob, Musée Jules Verne, place Jean Macé) en offrant une vue sur les fonderies, les silos et les grues, mais aussi de découvrir l'avifaune (oiseaux) locale. Un travail sur l'adaptation de l'éclairage public aux enjeux de biodiversité est en cours : l'abaissement

et la colorimétrie des mâts d'éclairage ont été déployés en 2025.

Le parcours de la ville s'appuie sur les axes existants et structurants actuels : boulevards du Maréchal-Juin et de Cardiff, quai Marquis de l'Aiguillon, rue Bougainville, boulevard de Chantenay, rue des Usines. Il part du centre historique de Nantes et se poursuit jusqu'à Roche Maurice et le périphérique. Ce parcours dessert des points névralgiques du quartier comme les entreprises de la rue des Usines, la gare de Chantenay, son P+R et les transports en commun. Il relie les cales Carrière, Dubigeon, Usine Électrique et, plus au Nord, le Bois Hardy.

Le parcours de la Loire a vu la réalisation d'une piste cyclable confortable le long de la rue des Usines.

Des cheminements seront aménagés autour de la Cité des Imaginaires.
© Phytolab - Airstudio



metropole.nantes.fr



La cale de la Carrière Misery

LE JARDIN EXTRAORDINAIRE

Au pied de la butte Sainte-Anne, l'ancienne carrière Misery abrite depuis 2019 le Jardin Extraordinaire. Ce site atypique, avec ses falaises et son microclimat, offre des conditions propices aux plantes exotiques et une belle vue sur la Loire. Inspiré par l'univers des Voyages extraordinaires de Jules Verne, le jardin évoque les paysages luxuriants décrits dans L'Île mystérieuse. Haute de 25 mètres, sa cascade rappelle le relief de l'ancienne carrière et accompagne l'eau jusqu'à

la Loire, au pied des falaises couvertes de lierre centenaire.

Depuis 2025, le jardin s'étend vers l'Est sur 2,7 ha supplémentaires. Près d'un hectare a été désimperméabilisé et renaturé, 280 arbres ont été plantés et les végétations des falaises ainsi que les arbres existants ont été préservés. Depuis l'ouverture de cette seconde partie au printemps 2026, le Jardin Extraordinaire offre un espace encore plus vaste et spectaculaire.



“ Avec plus d'un hectare désimperméabilisé et 280 arbres plantés, l'ouverture de la partie Est du Jardin Extraordinaire a eu

un succès retentissant auprès des Nantaises et des Nantais. Son bassin en particulier a attiré beaucoup d'habitants de tout âge, de tous les quartiers et même au-delà, pour se rafraîchir lors des journées trop chaudes de cet été.

*Guillaume Benet, Adjoint à la Maire de Nantes en charge de la Nature en ville, parcs et jardins
Conseiller métropolitain en charge des mutations économiques, de l'urbanisme transitoire et de l'habitat participatif*

TOUTES LES VIES DE LA CARRIÈRE MISERY

- **16^e siècle** : le site servait de refuge aux miséreux, soutenus par les moines de l'Ermitage. C'est de là que viendrait son nom.
- **Fin 18^e siècle** : durant la Terreur, la carrière est le lieu d'exécutions de contre-révolutionnaires.
- **19^e siècle** : l'activité d'extraction atteint son apogée.
- **Début 20^e siècle** : la carrière devient le site des Brasseries de la Meuse, qui produisent bières et jus de fruits, avec un grand succès pendant plus de 80 ans.
- **1930** : fermeture de la carrière.
- **2016** : le site de 3 hectares est choisi pour accueillir un nouveau jardin nantais, dans le cadre du projet urbain du Bas-Chantenay.



UN JARDIN UNIQUE

- **Un bassin naturel de baignade** de 700 m², entouré d'une plage verte, pour se ressourcer.
- **Une via ferrata**, à plus de 15 mètres de haut, pour explorer la falaise et découvrir de nouveaux points de vue.
- **Un marais mystérieux** à traverser jusqu'à la naissance d'une source au pied de la falaise.
- **Une petite forêt** où s'aventurer pieds nus en suivant un parcours ludique.
- **Un verger exotique nourricier** où cueillir fruits de la passion et coloquintes.
- **Un jardin où l'univers de Jules Verne** s'amarre à la future **Cité des Imaginaires**.

DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS ET UNE FOLIE RÉNOVÉE

- Depuis l'entrée du Jardin Extraordinaire, un chemin mène au parc des Oblates, en passant par la Maison de l'Apiculture, petite "Folie nantaise" de 1840, récemment rénovée et classée.
- Les trottoirs aménagés suivent "le sillon", une ancienne voie ferrée.
- Un escalier relie la rue Joseph-Cholet, désormais un espace dédié à la déambulation.
- Sur les quais, une large promenade paysagée, adaptée aux piétons et cyclistes, prolongera le Jardin Extraordinaire jusqu'à la Loire et la Cité des Imaginaires, pour se connecter à la promenade menant vers le centre-ville.



Le Jardin Extraordinaire
© Romain Boulanger - Nantes Métropole

ma rue
mon quartier
ma ville



Cale de la Carrière Misery

LA CITÉ DES IMAGINAIRES - MUSÉE JULES VERNE

LE
GRAND
DÉBAT

DANS LE PROLONGEMENT DU JARDIN EXTRAORDINAIRE... LA FUTURE CITÉ DES IMAGINAIRES

À proximité du Jardin Extraordinaire, face à la Loire, le CAP 44 va devenir un lieu d'expériences, vivant et populaire, une porte vers des mondes inconnus. Ouvert sur le quartier, le centre culturel accueillera entre autres le futur Musée Jules Verne sur près de 6 000 m².

Depuis différents points de la ville, la silhouette singulière de la Cité des Imaginaires se dévoilera. Une structure en pont permettra de préserver les éléments patrimoniaux Hennebique, tandis que la façade métallique entrera en dialogue avec les couleurs changeantes des rives de la Loire. Des "oculi" amèneront des points de vue extraordinaires sur le paysage. Sur le toit, accessible à tous et toutes, le belvédère offrira un panorama unique, sur la carrière, la ville et l'estuaire.

La future Cité des Imaginaires
© Neutelings Riedijk Architects (Rotterdam) et ARS
Architectes urbanistes (Nantes)



Le Jardin Hennebique
© Neutelings Riedijk Architects (Rotterdam) et ARS Architectes urbanistes (Nantes)



LE VOYAGE DES IMAGINAIRES

La Cité des Imaginaires sera un lieu de partage intergénérationnel.

● **Le Jardin Hennebique** accueillera un café dans l'ancienne salle des Machines. Un grand escalier invitera à une ascension entre "terre" et "ciel".

● **Au niveau 2**, la médiathèque-ludothèque sera un tiers-lieu dépaysant, facilitant l'accès aux cultures de l'imaginaire et de la science.

● **Au niveau 3**, on trouvera le grand Musée Jules Verne, les ateliers de médiation et des résidences d'artistes.

● **Au niveau 4**, un petit auditorium d'une centaine de places et un espace d'exposition temporaire accueilleront une programmation pluridisciplinaire, interrogeant le pouvoir des imaginaires sur notre perception du monde et leur rôle dans la construction de l'avenir.

● **Le toit-terrasse** sera un lieu de détente et de contemplation librement accessible avec un lieu de restauration, un espace polyvalent et une grande terrasse paysagée.



Aymeric Seassau, Adjoint à la Maire de Nantes en charge de la Culture
Conseil métropolitain en charge du tourisme culturel

“ C’est avec enthousiasme que nous continuons à déployer le projet de la Cité des Imaginaires, convaincus chaque jour un peu plus de la pertinence de ce qu’il va apporter à notre Métropole et à ses habitants. Au-delà du nouvel écrin pour l’œuvre de Jules Verne et de sa riche programmation artistique et culturelle, il sera ce lieu libre de promenade, de contemplation, de rencontre et de partage en bord de Loire dont nous avons intensément besoin.

ma rue
mon quartier
ma ville





LA CALE DUBIGEON

Symbole de la construction navale nantaise, la Cale Dubigeon est un site clé du Bas-Chantenay. Elle accueillera des activités économiques, culturelles, de loisirs et de création, ainsi qu'un programme de logements, tout en préservant certains bâtiments industriels.

Située près de la gare SNCF de Chantenay, de plusieurs arrêts du Chronobus C20, et d'une navette fluviale reliant l'Île de Nantes, la cale sera bientôt connectée à Trentemoult. Elle bénéficie également de commerces et services proches de la place Jean-Macé, et se trouve au cœur de la plaine industrielle.

La Cale Dubigeon et la grue noire restaurée © Guillaume Satre

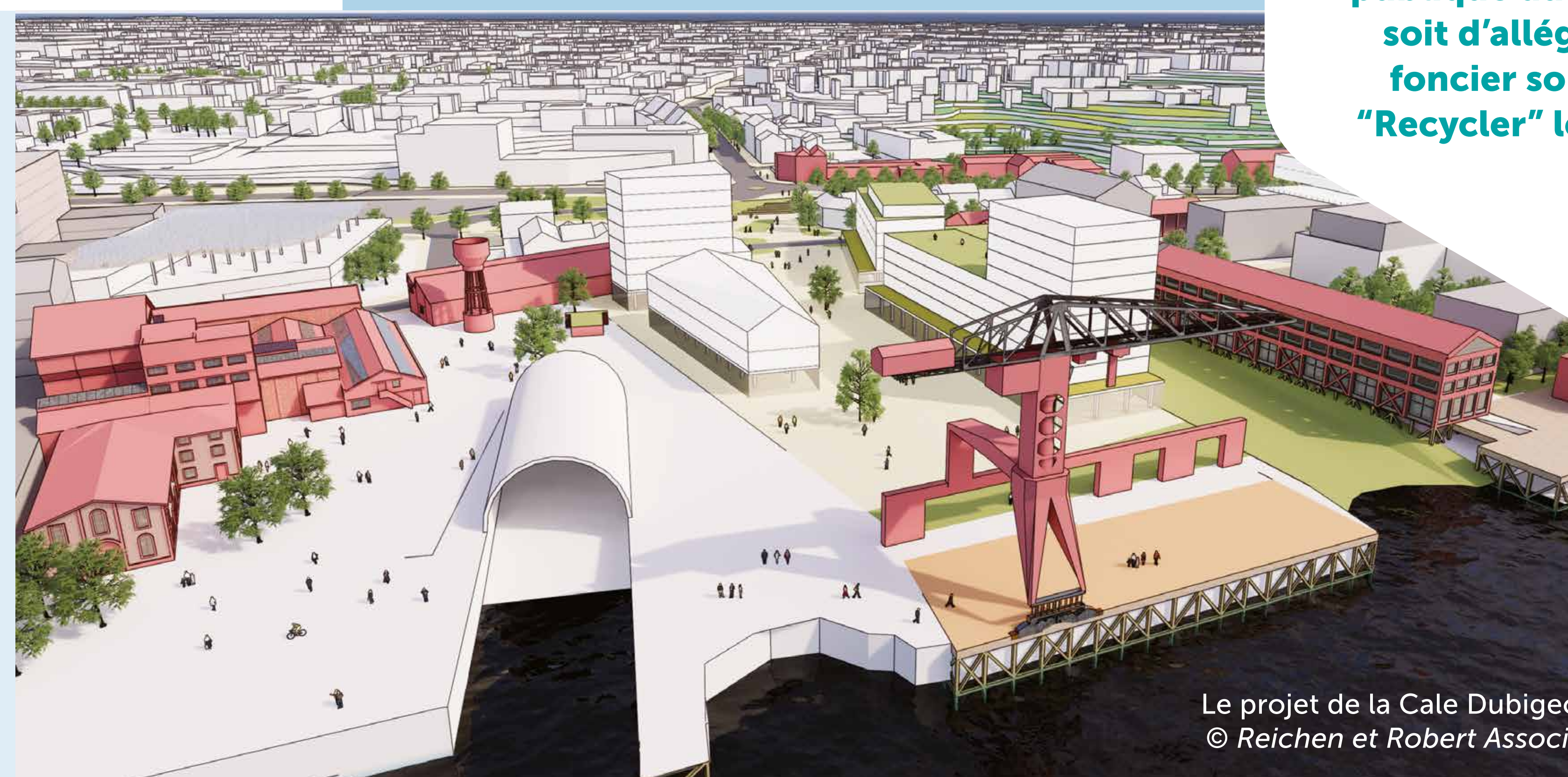


LA GRUE NOIRE, GRUE D'ARMEMENT

Construite en 1942 par les Chantiers Dubigeon, la grue noire transportait les éléments d'équipement intérieur et extérieur des navires. Plusieurs fois détruite et reconstruite, elle a été entièrement rénovée en 2023.

LE CŒUR DE L'HISTOIRE NAVALE NANTAISE

Les Chantiers Dubigeon, à qui l'on doit la construction du Bélem en 1896, mais aussi de chalutiers, de petits cargos et de sous-marins, s'implantent au milieu du 19^e siècle à l'endroit même où se trouve le chantier naval de l'Esclain. Dans les années 1930, les chantiers rachètent des entreprises situées à proximité et acquièrent, au fil des ans, une énorme emprise sur le Bas-Chantenay.



Le projet de la Cale Dubigeon
© Reichen et Robert Associés



AIA Lige Designers - salle à tracer © Guillaume Satre

LA SALLE À TRACER DES COQUES DE NAVIRES

Construit en 1915, le bâtiment a été restauré dans l'esprit du lieu et dans les meilleures conditions environnementales par l'agence AIA Life Designers en 2017. La salle à tracer permettait autrefois de dessiner des gabarits de coques de navires à l'échelle 1.

DANS LA PARTIE EST DE LA CALE... UN PROGRAMME IMMOBILIER

La partie Est de la cale se développera entre la brasserie LAB (Little Atlantic Brewery) à l'Ouest et l'agence AIA à l'Est. Ce vaste espace libre se déploiera dans l'axe du boulevard de la Liberté, vers la Loire, jusqu'à la Grue Noire. Il sera traversé d'Est en Ouest par un axe vélo/piéton, premier jalon de la grande voie vélo nature. Le site s'organisera autour du campo, avec un bâtiment d'environ 110 logements à l'Est, et des bâtiments de bureaux à l'Ouest. Ils accueilleront des services et de l'activité artisanale en rez-de-chaussée. Les espaces publics de la rue Bougainville et de la place Dubigeon seront réaménagés pour offrir plus de confort aux piétons et aux cycles tout en conservant la qualité d'usage pour les activités en place.

LE GRAND DÉBAT

Le projet expérimente la "dissociation foncière" qui sépare le terrain du bien immobilier. La maîtrise publique du terrain permet soit d'alléger le coût du foncier soit de pouvoir "Recycler" le bien à terme.

DANS LA PARTIE OUEST DE LA CALE... LES DOCKS DE CHANTENAY

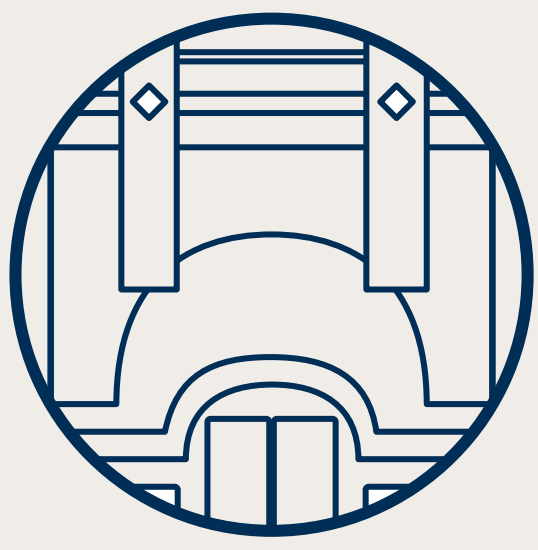
Les Docks de Chantenay, c'est un nouveau lieu de vie, ouvert à tous, qui comprend plusieurs entités :

- Un pôle économique d'entreprises, à commencer par le Chantier de l'Esclain qui, depuis 1996, fait perdurer la tradition navale nantaise. S'y ajoutent une dizaine d'autres structures, dont un fabricant de montures de lunettes, des architectes, une entreprise de confection de vêtements pour enfants, un bijoutier, ... Depuis 2019, la Little Atlantic Brewery (LAB) s'est installée dans une ancienne huilerie, construite en 1852, et entièrement réhabilitée. Très fréquenté, le lieu accueille un bar, un restaurant et une microbrasserie artisanale.
- Un pôle culturel, le bloc 13, installé sur le site depuis septembre 2017 regroupe 17 associations et structures en lien avec la culture et la création.
- L'espace public qui se transforme pour être accessible à toutes et tous : installation de mobiliers, d'aires de jeux, végétalisation...

Little Atlantic Brewery (LAB) © Guillaume Satre



ma rue
mon quartier
ma ville



LA CALE DE L'USINE ÉLECTRIQUE

La Cale de l'Usine Électrique, c'est un site de 4 ha en bord de Loire dédié au développement économique. L'enjeu est de conserver des activités productives à vocation industrielle en ville, et de faciliter l'innovation et les collaborations de proximité. Dans la continuité de son histoire industrielle, le site accueille un pôle d'excellence autour de l'économie nautique et maritime. Sur près de 80 000 m² de foncier, à terme, quelque 40 000 m² seront occupés par des activités, prioritairement maritimes, dans des halles réhabilitées ou dans de nouvelles constructions.

LE BRICK, UN LIEU DE PRODUCTION INSTALLÉ DANS UN BÂTIMENT BIOCLIMATIQUE

Construite en 1912, l'ancienne usine électrique fait partie du patrimoine du Bas-Chantenay. C'est dans son prolongement que s'élève l'immeuble "Le Brick", premier maillon de la transformation du site. Sur près de 6 000 m², il accueille, depuis 2021, industries et start-up qui bénéficient d'un lieu de travail et de production adapté largement ouvert sur la Loire. Il a été conçu en faisant appel aux principes de la conception bioclimatique. L'ensemble accueille, en rez-de-chaussée, des ateliers à vocation industrielle et artisanale. Des plateaux de bureaux et des lieux de vie mutualisés se déploient sur les niveaux supérieurs.

Le Brick © Valéry Joncheray



DES ENTREPRISES ET DES SAVOIR-FAIRE

Sa situation en entrée de ville facilement accessible tout en étant proche du centre-ville de Nantes et la proximité de la Loire font du Bas-Chantenay un quartier attractif pour les entreprises. Elles sont nombreuses à avoir choisi de s'installer, de longue date ou récemment, sur le secteur de l'Usine Électrique.

Parmi les acteurs économiques implantés le long de la rue des Usines et de l'impasse du Belem :

- **Les entreprises du Brick** : Aventa, Bercault & associés, Circeo, Comete J.Paris, Fayat Bâtiment, Fimar, Letoux & Lotz, Oceanic Wing, Wisamo.
- **Gil Turpeau** : Travaux de second œuvre dans le secteur de la rénovation.
- **Idea** : Logistique de supply-chain (aéronautique, énergie, défense, construction navale, vrac agroalimentaire...).
- **In Vivo** : Stockage et exportation de céréales.
- **Leroux et Lotz Technologie** : Solutions globales pour la production d'énergie.
- **Lift Système** : Solutions innovantes pour les déplacements verticaux (monte-personnes et monte-charges) et les parkings mécanisés.
- **Naoden** : Fabrication et intégration de solutions de production d'énergies.
- **Secom** : Société de support pour les entreprises françaises et internationales du groupe Fétis.



Halles existantes conservées Bâtiments nouveaux



“ Le Bas-Chantenay est l'un des sites de prédilection de l'industrie du futur, une industrie, créatrice d'emplois et engagée.

Profitant des halles qui font l'histoire de ce quartier, ici se rassemblent des entreprises d'excellence des secteurs maritime décarboné et nautique. Un travail collectif mené par la Métropole et Nantes Métropole Aménagement avec la CCI Nantes / Saint-Nazaire, Néopolia, We are NINA, le Pôle Mer Bretagne Atlantique, Windship et le Pôle EMC2.

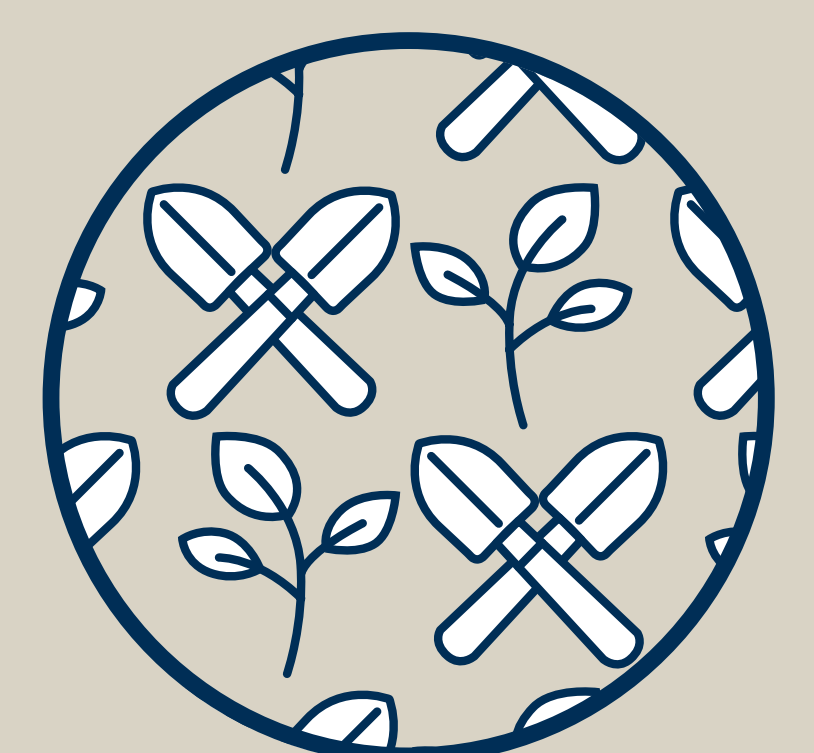
Anthony Descloziers, Vice-président de Nantes Métropole en charge de l'Urbanisme, du développement économique, de la prospérité et de la responsabilité sociétale des entreprises

Lot 2 - Usine Électrique
© Valéry Joncheray

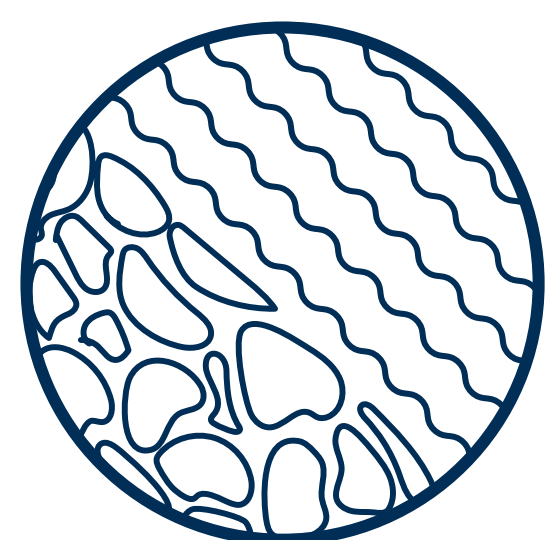


LE
GRAND
DÉBAT

Dans le projet, la réhabilitation de la halle In Vivo et la densification du secteur permettront d'augmenter le nombre d'emplois.



ma rue
mon quartier
ma ville



LA CALE DU BOIS HARDY

Afin de définir collectivement les bases du projet et intégrer les enjeux de transition, les élus ont engagé une large concertation sur le projet du Bois Hardy. En 2022, des ateliers réunissant habitants, usagers, collectivité et équipe de conception urbaine ont permis de faire émerger un scénario d'aménagement partagé. Aujourd'hui, les études des futurs espaces publics sont finalisées. Elles prévoient des aménagements le long du boulevard Maréchal-Juin : maintien et extension de l'écopoint, nouvelles surfaces dédiées au réemploi et place renforcée du végétal.



Les premiers travaux de construction devraient débuter d'ici 2028.



Vue aérienne © Valéry Joncheray

- **Une végétalisation renforcée :**
Conservation des jardins existants, création de nouvelles promenades vertes connectant les espaces de biodiversité, sur environ 1 hectare.
- **Une urbanisation raisonnée :**
Les nouvelles constructions seront implantées en priorité sur les zones déjà urbanisées.
- **Des hauteurs adaptées :**
Des volumes variés, pensés en fonction de la pente du coteau, pour préserver les vues sur l'horizon.
- **Une offre de logements diversifiée :**
90 logements sociaux, 60 logements en accession abordable, 120 logements en accession libre.
- **Des activités au service du quartier :**
Bureaux, maintien et agrandissement de l'écopoint pour faciliter le réemploi.

- **Un stationnement mutualisé :**
Un parking silo pour l'ensemble du site, limitant l'impact visuel de la voiture et favorisant les mobilités douces (marche, vélo).
- **Une canopée en expansion :**
Plantation de nombreux arbres pour renforcer la présence végétale et améliorer le confort climatique.

LE
GRAND
DÉBAT

La feuille de route Fabrique de nos villes issue du Grand Débat prévoit de consacrer plus de place à des lieux de vie de quartier gérés par des collectifs d'habitants, comme initié au Bois Hardy. Le parking mutualisé et la voie centrale apaisée permettront de poursuivre la politique de réduction de la place de la voiture dans l'espace public.



“ Du côté du Bois Hardy, à côté de l'écopoint, nous voulons soutenir des activités et commerces liés au réemploi. C'est un enjeu majeur pour les entreprises comme pour les habitants. À l'échelle de la Métropole, avec la dynamique « Nantes terre de réemploi », nous soutenons les initiatives et les projets qui font de la réparation, de la réutilisation et du réemploi la référence.

Mahel Coppey, Adjointe à la Maire de Nantes et Vice-présidente de Nantes Métropole en charge des déchets, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire.

LES CHIFFRES

27
arbres
conservés

198
arbres
plantés

2
thuyas
supprimés

46% DE SURFACE OU D'ESPACES VERTS PERMÉABLES (SOIT 4,19 HA SUR 6,55 HA)

+9% DE SURFACES DÉSIMPÉRABILISÉES (42% DE SURFACES PERMÉABLES À L'ORIGINE)



ma rue
mon quartier
ma ville



CONSTRUIRE ENSEMBLE UN JARDIN COMMUN : UNE DÉMARCHE CITOYENNE ENGAGÉE ET EXPÉRIMENTALE

Un jardin pensé collectivement

Suite à la démarche citoyenne engagée par la collectivité en 2023, les habitants ont exprimé leur volonté de créer un espace qui symbolise leur devise « Ici on prend soin de nous, des autres et du site ».

Un travail de co-conception et co-construction a alors été engagé avec le Collectif Gru et les charpentiers de Relief pour travailler à la matérialisation de cette volonté commune de la collectivité et des habitants.

La forme de feuille réaffirme l'importance de l'aspect respect de la biodiversité, on peut s'y mettre à l'abri, réfléchir, concevoir et c'est un espace ouvert, inclusif qui peut aussi bien servir aux adultes et aux enfants.

LES ACTUALITÉS DU PROJET

- La **consultation pour le choix des opérateurs** immobiliers qui réaliseront les futurs logements et bureaux sera lancée prochainement. Le dialogue avec les habitants se prolongera à l'occasion de la conception des projets.

- À proximité, sur le secteur de Mallève, le **programme immobilier Le Pantône** accueille les locaux du service de santé au travail de la région nantaise (STTRN).
- La **dépose de la ligne haute tension** par RTE est prévue en 2026/2027.

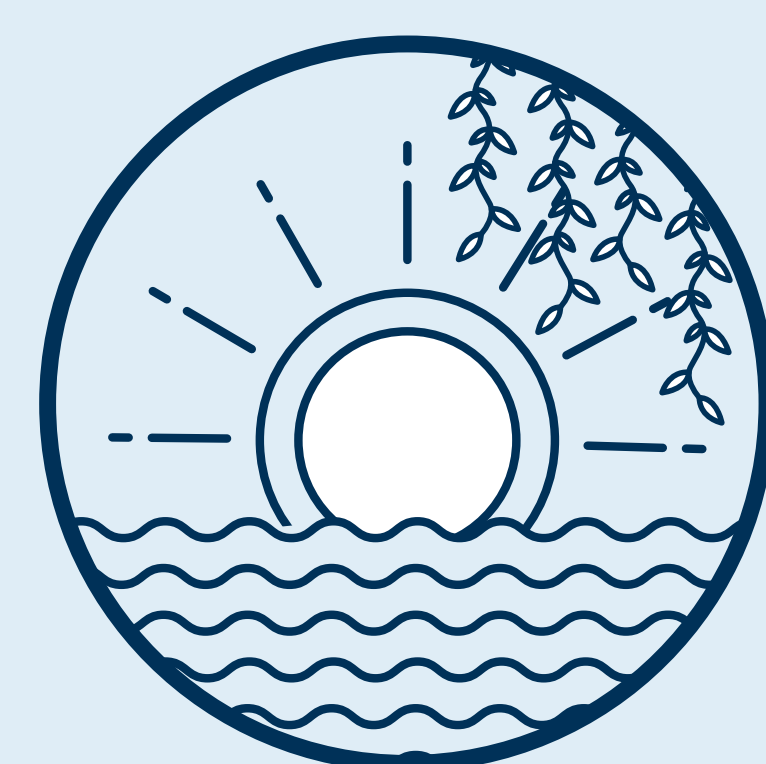
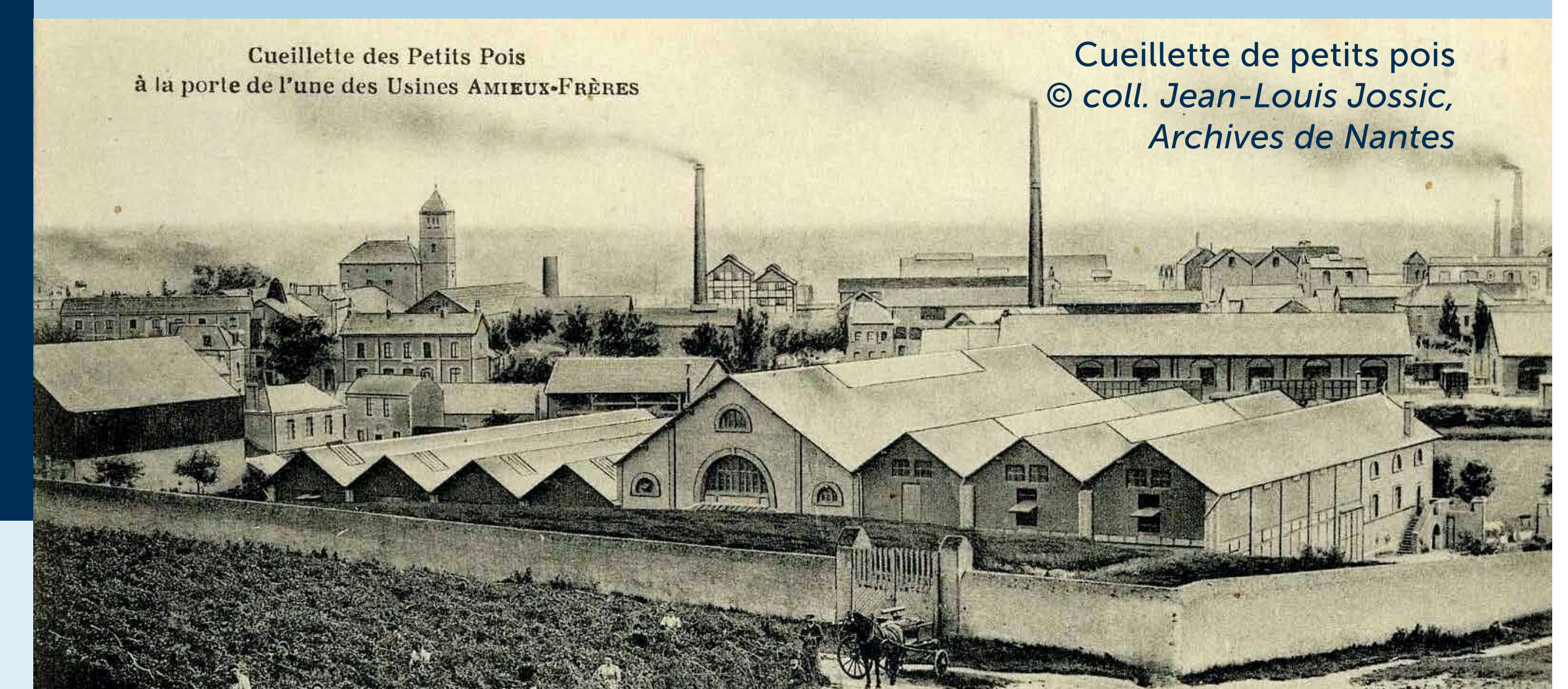


En 2023, habitants, usagers, jardiniers et représentants de la collectivité ont imaginé ensemble les contours du futur jardin. Les échanges ont permis de définir son identité, ses usages et les principes de son organisation : cultiver des légumes et des liens, préserver le vivant et favoriser une gestion sobre et partagée. Des expérimentations et animations ont ensuite permis de tester des usages sur le terrain et d'enrichir le projet.

UNE PLONGÉE ENRICHISSANTE DANS L'HISTOIRE DU QUARTIER



Cité jardin, patrimoine ouvrier, pratique du jardinage... grâce à la contribution de membres du collectif citoyen et de l'association Fotosonor, ainsi que des recherches conduites par le service des archives municipales, explorez les singularités du Bois Hardy.



VOUS AVEZ DIT CALE ?

Au contraire des autres secteurs, le Bois Hardy ne touche pas la Loire. Alors, pourquoi l'appeler "cale" ? Sur la plaine peu à peu remblayée pour faire passer le chemin de fer, puis pour aménager des terrains industriels, les constructions ont gagné sur le fleuve. Le boulevard du Maréchal-Juin témoigne aujourd'hui de la limite historique entre la terre et l'eau.



ma rue
mon quartier
ma ville